



CAUDEBEC LES ELBEUF

Offre Ref : 442743

Commune de la métropole Rouen Normandie, dénombrant 10552 habitants

## RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME (h/f)

Date de publication : 05/07/2018

Date limite de candidature : 28/09/2018

Date prévue du recrutement : DES QUE POSSIBLE

Motif du CDD :

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : SELON GRILLE INDICIAIRE

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ATTACHE

REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE  
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE  
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE  
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE  
REDACTEUR  
TECHNICIEN

## MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 5 et supérieur

Descriptif des missions du poste : SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES, CONDUIT LES PROJETS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION URBAINE ET D'AMÉNAGEMENT URBAIN. AIDE LA COLLECTIVITÉ MAÎTRE D'OUVRAGE À CHOISIR LE MODE DE RÉALISATION. ORGANISE ET COORDONNE L'ACTION DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES. VEILLE À LA COHÉRENCE DES PROJETS AVEC LA POLITIQUE URBAINE DE LA COLLECTIVITÉ

- Encadrement et pilotage du service
- Urbanisme de projet : suivi des projets d'aménagements (constructions immobilières, aménagement de l'espace public, redynamisation du centre-ville, reconversion de friches urbaines)
- Planification urbaine : révision du PLU, suivi du PLUI, SCOT, PLH et PDU de la Métropole Rouen Normandie
- Stratégie foncière : suivi des procédures de maîtrise foncière (suivi des locations, acquisition, exercice du droit de préemption et vente), suivi du Plan d'Action Foncier, suivi des actes notariés, veille sur les évolutions législatives
- Urbanisme réglementaire : supervision de l'instruction du droit des sols, suivi des dossiers, veille sur les évolutions législatives
- Habitat : supervision du suivi administratif et juridique des infractions au règlement sanitaire départemental et des périls
- Subvention : suivi et animation du PIG et des opérations de ravalement des façades obligatoires
- Répertoire d'immeubles localisés : Entretien et enrichissement

Profil recherché : Master 2 Urbanisme et aménagement du territoire ou diplôme équivalent ou expérience similaire

Expérience de 2 ans minimum dans la fonction avec management d'équipe

Permis B impératif

Connaissance du droit des sols, du document de planification, de Code de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement, des règles de procédures de l'urbanisme. Droit civil, pénal et de l'immobilier

Autonomie, méthode et organisation

Sens des responsabilités, rigueur, disponibilité, discrétion, diplomatie, qualités rédactionnelles et esprit de synthèse

Sens du travail en partenariat et esprit d'initiative

Capacité à mobiliser et à dynamiser une équipe  
Aisance dans l'usage de l'outil informatique  
Maîtrise de la méthodologie de projet

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : CAUDEBEC LES ELBEUF

Service d'affectation : URBANISME

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Astreintes : NON

Spécificités du poste : HORAIRES QUELQUES FOIS IRREGULIERS

Remplacement :

## POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Directeur

Fonctions d'encadrement : 1 à 4 agents

Catégorie des agents encadrés : CB

Relations (interlocuteurs externes) : la Préfecture, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Tribunal d'Administratif, les experts, la Métropole Rouen Normandie, les administrés, les propriétaires, les entreprises, les domaines, les Notaires, etc.

## AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE

IFSE + CIA + PRIME SEMESTRIELLE + PARTICIPATION PREVOYANCE

## CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Maire  
CAUDEBEC LES ELBEUF  
PLACE JEAN JAURES  
76320 CAUDEBEC LES ELBEUF

Informations complémentaires : TRANSMETTRE PAR COURRIER CV + LM

## INFORMATION

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.